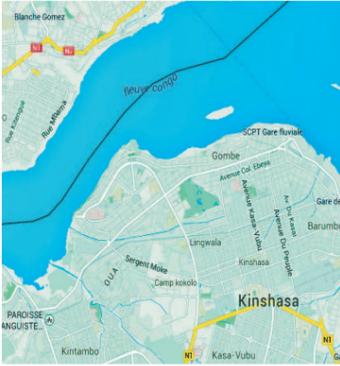


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3591 - LUNDI 7 OCTOBRE 2019

## EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

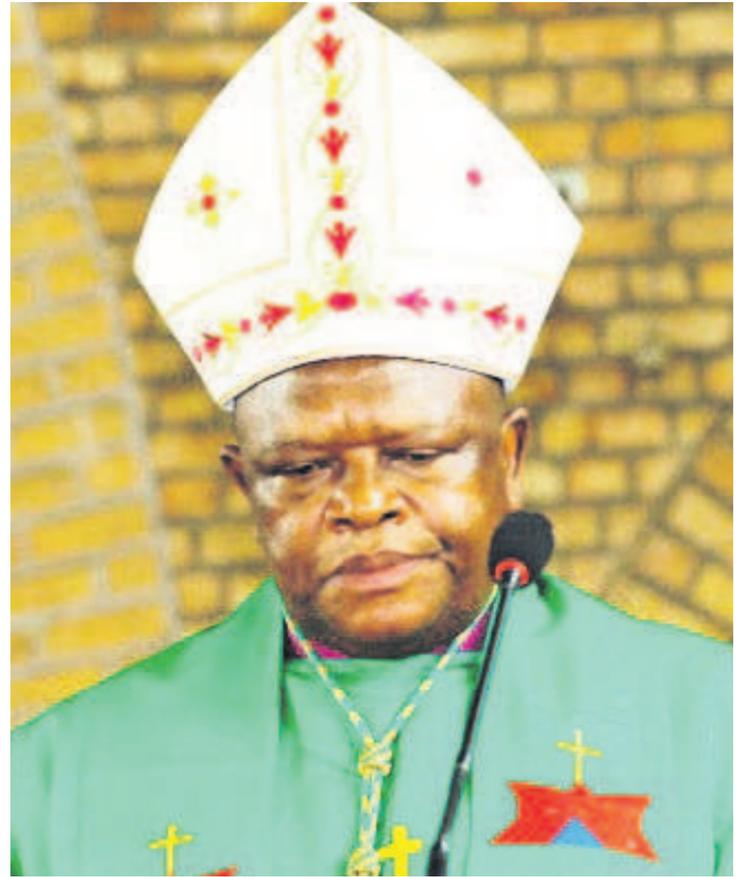
# Mgr Fridolin Ambongo désormais cardinal de la RDC

Créé cardinal le 5 octobre par le pape François lors du consistoire tenu en la basilique Saint-Pierre à Rome, l'archevêque métropolitain de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo (59 ans), remplace à cette dignité ecclésiastique le cardinal Monsen-

gwo désormais retraité, devenant ainsi le quatrième cardinal de l'histoire de l'Eglise catholique romaine de la République démocratique du Congo (RDC). La cérémonie de création du cardinal Fridolin Ambongo aura mis un bémol

aux querelles politiciennes eu égard à la présence à Rome, au-delà des clivages, d'une belle brochette d'acteurs politiques, tant de la coalition au pouvoir que de l'opposition. L'instant pour les uns et les autres d'afficher un moment d'unité.

Page 2



Le Cardinal Fridolin Ambongo

## MONUSCO

# Leila Zerrougui explique les causes de la déstabilisation en RDC



Leila Zerrougui, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies

Au cours d'une récente conférence de presse organisée à Kinshasa, Leila Zerrougui a fait le diagnostic de l'action de la Monusco et de la situation sécuritaire en RDC. Parmi les questions abordées, celles des causes

profondes de la déstabilisation du pays et des solutions à y apporter. La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies estime que l'accès à la terre dans le pays est à l'origine de beaucoup de conflits internes

qui peuvent dégénérer. Parmi les facteurs qui favorisent cette déstabilisation, elle a relevé, entre autres, l'insécurité, le manque de confiance aux institutions du pays, la manipulation et les tensions internes.

Page 3

## PONT BRAZZAVILLE-KINSHASA

# Les voies d'accès à l'étude

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a reçu, le 3 octobre à Brazzaville, une délégation de la Banque africaine de développement, dans le cadre du projet d'aménagement des voies d'accès au pont-route-rail devant relier les capitales des deux Congo. La délégation avait pour mission

de fixer, avec les autorités des deux pays, les composantes et les coûts du projet en fonction des activités retenues ainsi que les modalités pratiques de sa mise en œuvre. Cette mission d'évaluation permettra de déterminer avec plus de précision les tronçons à aménager.

Page 8



La séance de travail entre le ministre Emile Ouosso et la délégation de la BAD

## FINANCES

# Un pas symbolique vers la création d'un marché financier local

La primature a convoqué, le 3 octobre, une réunion pour examiner les conditions du lancement, dans les prochains jours, des bons de Trésor par la Banque centrale du Congo. Il s'agit d'une pratique financière légale qui permet au gouvernement d'exploiter différentes sources de mobilisation des fonds.

L'argent recherché est d'environ quatre-vingt-cinq millions de dollars américains au quatrième trimestre de l'année en cours. L'initiative se justifie surtout par la pression sur le budget déjà maigre des différents engagements du gouvernement central dans plusieurs secteurs de la vie nationale.

Page 3

## EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

## La RDC a son nouveau cardinal

Créé cardinal le 5 octobre par le pape François lors du consistoire tenu en la basilique Saint-Pierre, à Rome, l'archevêque métropolitain de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo (59 ans), remplace à cette dignité ecclésiastique le cardinal Monsengwo, désormais retraité. Il devient ainsi le quatrième cardinal de l'histoire de l'Eglise catholique romaine dans le pays.

Journée mémorable que celle du 5 octobre qui a vu la République démocratique du Congo (RDC) saluer la création, depuis Rome, en Italie, de Mgr Fridolin Ambongo comme cardinal. Quatrième personnalité de l'histoire de l'Eglise catholique romaine dans le pays à accéder à cette haute fonction, l'archevêque de Kinshasa était compté parmi les treize nouveaux cardinaux qui ont reçu, le même jour, la barrette des mains du pape François lors du consistoire en la basilique Saint-Pierre. Une cérémonie lourde de sens pour la RDC qui a tout intérêt à considérer le choix porté par le Saint-Père sur un de ses dignes fils comme une marque de reconnaissance et de gratitude.

L'archevêque métropolitain de Kinshasa sait désormais ce qui l'attend, lui qui mesure parfaitement bien la portée de sa nouvelle mission. « La charge de la responsabilité me renvoie à ma propre petitesse, mais en même temps m'ouvre à la lourde responsabilité qui m'attend. Pour moi, c'est une journée très importante pour laquelle je demande à tout le monde, tous ceux qui me connaissent, de me porter dans leur prière », a-t-il déclaré dans une interview accordée à Radio Vatican, quelques heures avant sa création.

Agé de 59 ans, celui qui était jusque-là archevêque coadjuteur de l'Archidiocèse



Le Cardinal Fridolin Ambongo

de Kinshasa n'entend pas se détourner de son sacerdoce, celle de défendre, envers et contre tout, la cause du peuple. Et, d'ailleurs, son

vocation ministérielle circonscrite autour des valeurs de l'unité, de la justice et de la solidarité.

Il veillera, sous sa manda-

le peuple en se mettant à ses côtés. Une particularité de cette église qu'il veut promouvoir en tant qu'apport à l'Eglise universelle. « C'est

aujourd'hui. C'est devenu une tradition d'une Eglise qui s'est toujours mise du côté du peuple. Cette façon de servir le peuple a été confirmée par l'orientation du pape François d'aujourd'hui », a-t-il expliqué dans cette interview, précisant que sa mission s'articule autour du peuple. « Arrivé à Kinshasa comme pasteur, j'ai compris que mon premier rôle, c'est de créer la communion, aider le peuple à se retrouver autour des valeurs, pas de fausses communions, mais une communion autour des valeurs et la valeur suprême que devrait unir le peuple et toute la classe politique, c'est l'intérêt supérieur du peuple. C'est dans cette perspective que je vais continuer mon ministère », a assuré le nouveau cardinal.

Il est à noter que la cérémonie de création du cardinal Fridolin Ambongo aura mis un bémol aux querelles politiciennes eu égard à la présence à Rome, au-delà des clivages, d'une belle brochette des personnalités tant politiques que de la société civile. L'instant, pour les uns et les autres, d'affi-

## L'homme et son parcours

Fridolin Ambongo est originaire de Boto, dans l'ex-province de l'Équateur. C'est dans le diocèse de Molegbe, territoire de Kungu, dans cette province, qu'il a commencé à affûter sa vocation sacerdotale. Après des études primaires et secondaires au petit séminaire de Bwamanda, il s'est inscrit à l'Ordre des frères mineurs de la congrégation des Capucins, en 1980. Ensuite, il va suivre une formation philosophique et théologique qu'il termine avec brio avant d'être ordonné prêtre en 1988. En 1991, il achève sa licence en théologie morale avec grande distinction aux facultés catholiques de Kinshasa.

Docteur en théologie morale à l'académie pontificale de Rome (Italie), Fridolin Ambongo va alors gravir les échelons jusqu'à devenir supérieur des Capucins en Afrique de l'ouest. Nommé évêque de Bokungu-Ikela en 2004 et plusieurs fois administrateur apostolique, il deviendra archevêque de Mbandaka-Bikoro, le 12 novembre 2016. Le 6 février 2019, il est nommé archevêque coadjuteur de l'Archidiocèse de Kinshasa. Bien avant cette promotion, il était vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Congo

franc-parler et son engagement inlassable aux côtés du peuple procèdent de sa

ture, à ce que l'église catholique de la RDC demeure fidèle à sa vocation de servir

une Eglise qui a toujours pris partie depuis très longtemps, pas seulement avec nous au-

cher un moment d'unité.

Alain Di-asso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FINANCES

## Un pas symbolique vers la création d'un marché financier local

La primature a convoqué, le 3 octobre, une réunion pour examiner les conditions du lancement, dans les prochains jours, des bons de Trésor par la Banque centrale du Congo (BCC). L'argent recherché est d'environ cent cinquante milliards francs congolais, soit quatre-vingt-cinq millions de dollars américains au quatrième trimestre de l'année en cours.

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a réuni les autorités politico-financières pour réfléchir sur les voies et moyens de diversifier les ressources de l'Etat. Outre le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Jean Baudoin Mayo, le vice-gouverneur de la BCC, Jules Bondombe, et le directeur de la politique monétaire de la même institution, Jean-Louis Kayembe, ont pris part à la rencontre. Au menu des discussions, l'examen des conditions du lancement, dans les tout prochains jours, des bons du Trésor. Il s'agit d'une pratique financière légale qui permet au gouvernement de la République d'exploiter différentes sources de mobilisation des fonds. L'initiative se justifie surtout par la pression sur le budget déjà maigre des différents engagements du gouvernement central



Siège de la Banque centrale du Congo à Kinshasa

dans plusieurs secteurs de la vie nationale. Il est alors crucial de disposer d'autres ressources financières pour arriver justement à couvrir l'ensemble des charges et surtout à faire face au déficit du Trésor public par le financement monétaire.

Officiellement, l'exécutif national s'est dit déterminé à mettre un terme au financement du déficit par le recours aux avances de la BCC, une pratique financière catastrophique pour le pays. En effet, elle favorise l'inflation des prix sur

le marché et accentue la dépréciation de la monnaie nationale.

En quête des nouveaux débouchés, l'équipe Ilunga va recourir à un endettement public sur le marché intérieur appelé bon du Trésor. Ce sera pour la pre-

mière fois cette année. Ce type d'emprunt est émis par un Etat, une pratique tout-à-fait normale et mise en œuvre un peu partout à travers le monde. En RDC, elle vient régler certaines questions épineuses, notamment l'impact négatif du taux de change sur le marché. En effet, l'endettement se fera en monnaie locale.

Le programme des émissions prévoit au total treize bons répartis de la manière suivante : quatre en octobre pour un montant de quarante-huit milliards francs congolais, quatre autres en novembre pour un montant de trente-six milliards francs congolais et cinq en décembre pour soixante-six milliards de francs congolais.

Le remboursement est prévu dans un délai de trois mois. Avec ces bons, le gouvernement de la République espère terminer l'année sans déficit.

Laurent Essolomwa

## MONUSCO

## Leila Zerrougui explique les causes de la déstabilisation en RDC

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies estime que l'accès à la terre dans le pays est à l'origine de beaucoup de conflits internes qui peuvent dégénérer.

Au cours d'une récente conférence de presse organisée à Kinshasa, Leila Zerrougui a fait le diagnostic de l'action de la Monusco et de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (RDC). Parmi les questions abordées, celles des causes profondes de la déstabilisation du pays et des solutions à y apporter. La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU a relevé quelques facteurs qui favorisent cette déstabilisation, notamment l'insécurité, le manque de confiance aux institutions du pays, la manipulation et les tensions internes. A ces aspects endogènes, elle a ajouté la dimension régionale des conflits surtout lorsque les communautés concernées sont des deux côtés de la frontière. Leila Zerrougui a cité également l'incompatibilité des modes de vie entre les différentes communautés (éleveurs et agriculteurs).



Leila Zerrougui, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies

L'intérêt dans ce dernier cas, a-t-elle précisé, serait de créer des espaces où chacun, dans le respect de la loi, a accès aux richesses qui sont énormes mais pas exploitées au profit de tous. « Travailler sur des tensions, par exemple, entre le droit coutumier de la propriété – le droit coutumier historique – et puis le droit moderne », a-t-elle

conseillé.

Pour la cheffe de la Monusco, la manipulation intervient dès lors que l'on se rend compte des conflits internes au sein des communautés. On y recourt souvent pour avoir accès aux richesses naturelles. Et, a-t-elle signifié, l'Etat congolais doit contrôler ses richesses naturelles et ne pas laisser les Mayi-Mayi ou une quelconque

autre communauté en user à dessein. Car, les richesses du pays doivent être exploitées de façon règlementée afin que les bénéficiaires profitent aux communautés locales. « Quand vous êtes au village, que vous n'avez pas de maison, que vos enfants ne vont pas à l'école, la stabilité ne vous intéresse pas parce que vous, vous n'êtes pas protégés, vous n'en bénéficiez pas », a-t-elle dit.

Au terme de cette démarche qui vise à résoudre le problème de la déstabilisation, Léila Zerrougui place la question de la réconciliation régionale telle qu'envisagée par le président de la République, Félix Tshisekedi. « Lorsqu'il y a cette stabilité qui se construit, c'est plus facile de faire face à d'autres menaces qui peuvent être extérieures, qui peuvent être d'intérêt autre », a-t-elle laissé entendre, convaincue que rechercher la stabilité au

niveau régional permet de combattre les facteurs exogènes qui alimentent les conflits internes.

La diplomate onusienne en poste en RDC a estimé que travailler sur la stabilité, c'est d'abord travailler sur les sources d'instabilité internes et externes ainsi qu'identifier les menaces qu'il faut cibler par la force, par l'armée, par la justice surtout lorsqu'il s'agit des personnes accessibles ou ayant des fonctions qu'elles utilisent à des fins de déstabilisation. Sur le plan extérieur, elle a relevé que la construction de la paix doit plutôt privilégier d'autres pistes que la guerre, notamment la justice internationale et la diplomatie. « Je pense personnellement qu'il y a une chance pour la RDC de s'inscrire dans une logique de paix, de construire la stabilité d'abord au niveau interne », a-t-elle conclu.

Jeannot Kayuba

## LUTTE CONTRE LE VIH/ SIDA

## Les acteurs apprécient le travail réalisé

La salle de conférence du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS) abrite, du 3 au 14 octobre, les travaux de la revue de performance du programme sida et la reformulation du nouveau Plan stratégique national multisectoriel 2020-2023.

Les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le sida vont apprécier, pendant onze jours, le niveau des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique national 2018-2021 en matière de VIH/sida en République démocratique du Congo (RDC), en vue d'orienter la politique nationale en la matière pour atteindre l'objectif de 2030 sur la fin de cette maladie. Certes, le pays a fourni plusieurs efforts avec le concours de ses partenaires dont l'Onusida pour réduire l'impact de cette pandémie, a reconnu le secrétaire général au ministère du Plan, Epembe Mosango, à l'ouverture des travaux, mais cette maladie, a-t-il prévenu, « demeure encore un réel problème de santé publique ». Selon le secrétaire exécutif national adjoint du PNMLS, le Dr Bernard Bossiky, la RDC a enregistré la réduction



Les participants à l'issue de la cérémonie de l'ouverture de la revue de performance

des nouvelles infections ces dernières années ainsi que la diminution du nombre de décès dus au sida. « Mais cela nécessite tout de même d'étendre les services de soins afin de permettre aux personnes dépistées séropositives d'accéder au traitement anti rétroviral sans condition », a-t-il préconisé, tout

en évoquant le problème de la cartographie VIH de toutes les provinces pour faciliter le suivi des personnes dépistées malades. Au terme de cette revue, le pays pourra connaître le niveau de réalisation du programme en vue d'élaborer une nouvelle feuille

de route 2020-2023. Dans l'objectif d'intégrer tous les aspects de la lutte contre le sida, les participants aux travaux de la revue de performance du programme sida et la reformulation du nouveau Plan stratégique national multisectoriel 2020-2023 se répartiront en

six groupes thématiques, à savoir prévention VIH/IST, adolescents et jeunes, élimination de la transmission du sida de la mère à l'enfant, accès aux soins et traitement, environnement favorable aux personnes vivant avec le VIH, soutien à la mise en œuvre du PNSN.

Blandine Lusimana

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Les nouveaux projets de construction vont se matérialiser

Le ministre Aggée Aje Matembo Toto poursuit ses contacts avec les différents partenaires intervenant dans son secteur, dans le but de matérialiser sa vision d'en faire un moteur de développement.

Le ministre de l'Aménagement du territoire a effectué récemment une descente sur le terrain, dans les communes périphériques de Maluku et Nsele, avec une délégation de la compagnie China excellent project manage. Le but était d'inspecter des espaces pouvant abriter les différents projets, notamment la construction des jardins des morts, des gares routières et des camps militaires.

Les études de faisabilité ont été faites pour voir dans quelle mesure démarrer le projet de construction de jardins des morts, autrement dit cimetières. Une commission ad hoc a été mise sur pied pour réfléchir sur la matérialisation de ce projet.

Cette descente faisait suite à une séance de travail que le ministre Aggée Aje Matembo a présidé, le 30 septembre dernier en son cabinet, avec la délégation de la compagnie chinoise. Les



Le ministre Aggée Aje Matembo à Maluku

échanges avaient tourné autour d'un partenariat fondé sur les principales priorités du ministère de l'Aménagement du territoire.

Présentant à ses hôtes les potentialités qu'offre la République démocratique du Congo (RDC), en général, et la ville de Kinshasa, en particulier, le ministre a reconnu qu'il a un grand défi à la tête de l'Aménagement du territoire.

« Nous avons la responsabilité d'aménager ce vaste territoire congolais

qui a une superficie de 2 345 000 km<sup>2</sup>. Les défis sont immenses eu égard à l'étendue de notre pays. Nous avons beaucoup d'activités à délocaliser dans la ville à l'instar de nos camps militaires », a-t-il expliqué après avoir présenté ses trois principales priorités à la délégation chinoise.

« En urgence, mon ministère est en train de réfléchir sur la création des ports secs afin d'éviter que les gros camions

ne viennent avec les marchandises au centre-ville. Ces gares routières doivent être construites à l'est et l'ouest de Kinshasa », a-t-il précisé, ajoutant que ces ports secs auront des grandes capacités pour répondre aux besoins urgents de la population.

Le troisième projet prioritaire consiste à délocaliser des camps militaires.

« Nous attendons le partenariat public-privé pour la mise en œuvre de ces projets. Ces initiatives ne vont

pas se limiter seulement à Kinshasa. Ce sont des projets qui vont s'étendre sur toutes les provinces du pays », a révélé le ministre. Prête à accompagner son secteur dans la matérialisation de ses projets, la délégation de la société chinoise a remercié le ministre Aggée Aje Matembo Toto pour cette opportunité d'échange.

Pour le représentant pays de China excellent project manage, Chiphazi Banda, sa compagnie est capable d'aider la RDC dans la réalisation des projets clés et stratégiques présentés par Aggée Aje Matembo.

« Par rapport au projet de délocalisation des camps militaires, nous pouvons vous assurer que nous sommes capables de construire ces camps. Ce sont des types de projets que nous réalisons en Zambie, et cela fait partie de notre expertise », a assuré Chiphazi Banda.

B.L.

## RIPOSTE CONTRE EBOLA

## Le Premier ministre informé du travail sur le terrain

Sylvestre Ilunga Ilunkamba a échangé, le 3 octobre, avec le secrétariat technique multisectoriel qui lui a fait le point de l'évolution de la riposte contre l'épidémie qui a déjà totalisé 3198 cas dont 2137 décès.

La délégation du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola a été composée du secrétaire technique, le Pr Jean-Jacques Muyembe Tamfum; du Pr Michel Kaswa et du Dr Benoît Kebela. Elle a fait savoir au chef du gouvernement que la situation sur le terrain s'était nettement améliorée mais un effort financier s'impose pour poursuivre la lutte contre cette épidémie.

Prenant bonne note de la situation, le Premier ministre a souhaité que les engagements du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, rappelés du haut de la tribune des Nations unies à New York, soient relayés sur le terrain par l'effectivité du leadership et de la coordination du gouvernement à travers le secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte à cette



Le Premier ministre, Sylvester Ilunga Ilunkamba

dixième épidémie d'Ebola. Sylvester Ilunga Ilunkamba a également souligné à l'endroit de ses hôtes que

d'ici là, il présidera une réunion avec les ministres de la Santé, du Budget et des Finances pour soutenir les

interventions de la riposte. A cet effet, il a indiqué que la vision multisectorielle de la riposte consiste, en

même temps, à mettre fin à cette maladie et à répondre aux besoins d'ordre sécuritaire et socio-économique de la population victime. Il a, par ailleurs, promis que son gouvernement soutiendra l'approche du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola à œuvrer pour le renforcement du tout le système de santé dans le pays.

Notons que c'est depuis le 20 juillet dernier que le chef de l'Etat assure la coordination de la riposte à la maladie à virus Ebola. Il a décidé de confier la responsabilité du secrétariat technique du comité multisectoriel à une équipe d'experts, sous la direction du Pr Jean-Jacques Muyembe Tamfum. Cette structure a pour mission de mettre en place toutes les mesures innovantes urgentes et indispensables au contrôle rapide de l'épidémie.

**Blandine Lusimana**

## Le millième patient guéri sorti de l'hôpital

La quarantaine révolue, la femme qui constitue le millième cas guéri de l'épidémie a quitté le centre de traitement de l'aire de santé Mangina, dans la zone de santé de Mabalako, province du Nord-Kivu.



La dixième épidémie à virus Ebola pourrait être éradiquée d'ici à la fin de l'année

Le millième guéri d'Ebola fait partie de quatre autres sortis le 4 octobre du centre de traitement de Mangina. Il s'agit d'une femme qui avait contracté la maladie auprès de son neveu à l'aire de santé de Lwemba, à Mandima, en Ituri. Aussi-

tôt que la fièvre s'était manifestée, elle s'était rendue au centre de santé où elle avait été détectée comme cas suspect et transférée directement au centre de traitement. Ayant été totalement guérie, cette femme s'est engagée à s'impliquer

dans la sensibilisation de sa communauté à la maladie à virus Ebola.

Parmi les quatre sujets guéris, il y a un prestataire de santé, notamment un hygiéniste ambulancier qui avait été contaminé lors du déchargement de son équi-

pement de protection individuelle. Il a recommandé beaucoup de protection et de précautions à tous les hygiénistes lorsqu'ils enlèvent cet équipement et de ne pas paniquer en cas d'éventuelle contamination, mais plutôt se rendre rapidement au centre de santé pour un traitement approprié.

Pour le sous-coordonnateur de la riposte à l'épidémie d'Ebola, le Dr Faustin Bile Saka, ces quatre personnes seront les ambassadeurs de la riposte dans leur communauté respective et témoignent que lorsqu'on arrive tôt au centre de traitement, on a la chance de sortir guéri comme eux. En présence des différents partenaires de la riposte tels l'Organisation mondiale de la santé, il leur a remis les certificats de sortie.

#### Reduction des cas de contamination

Depuis la mise en place

par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte piloté par le Pr Jean-Jacques Muyembe, la lutte contre la dixième épidémie d'Ebola qui sévit dans le pays depuis plus d'une année déjà tend vers sa fin. La réduction sensible des cas de contamination prouve que dans plus ou moins trois mois, comme avait dit le Pr Muyembe, cette épidémie pourrait être éradiquée.

« La contamination journalière est passée de vingt à un cas », avait-il fait savoir, lors de la séance de travail qu'il avait eue avec le Premier ministre pour lui faire le point sur les activités de la riposte contre Ebola. A cette allure, les observateurs avertis pensent que d'ici à la fin de l'année, son équipe mettra fin à cette dixième épidémie, la plus longue et la plus meurtrière de toutes celles que le pays a enregistrées.

**B.L**

## MUTATION POLITIQUE EN RDC

## L'IRDH plaide pour une adaptation stratégique de la société civile

Le plaidoyer de l'organisation non gouvernementale (ONG) fait suite aux récents appels à une marche pacifique du Comité laïc de coordination (CLC) et du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha).

Les chercheurs du Programme d'application des droits civils et politiques de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) disent ressentir un besoin d'une adaptation stratégique de la société civile à la mutation politique, estimant qu'un plaidoyer coordonné de l'ensemble de la société civile de la République démocratique du Congo (RDC) devrait se refocaliser sur l'accomplissement du processus d'édification de l'Etat de droit, par la désignation des animateurs de toutes les institutions du pays, selon les exigences de l'organisation et l'exercice des pouvoirs prévues par la Constitution. « Le rêve de changement de dirigeants concerne aussi le pouvoir judiciaire, les organismes et services publics assimilés du pouvoir central, des provinces et entités territoriales décentralisées, la police nationale congolaise, les Forces armées de la RDC, la Banque centrale du Congo ainsi que les entreprises du portefeuille de l'Etat », ont-ils soutenu.

L'IRDH rappelle, en effet, que la société civile s'était mobilisée pour exiger un Etat de droit et la démocratie. De janvier 2015 à décembre 2018, note-t-elle, des églises,

universités, entreprises, syndicats, ordres professionnels, associations sportives et autres associations avaient dit non à la révision de la loi électorale et de la Constitution, visant à faciliter un troisième mandat au président Joseph Kabila. Il indique également qu'« au gré des protestations, depuis janvier 2019, le pays connaît la mutation des pouvoirs politiques vers des nouveaux animateurs : un exécutif constitué d'un président de la République, des membres du gouvernement central et des gouvernements provinciaux ; un pouvoir législatif, avec des nouveaux députés à l'Assemblée nationale, des sénateurs et des députés provinciaux ».

Mais, pour cette association, la poursuite de l'édification de l'Etat de droit et de la démocratie impose également le changement de dirigeants au pouvoir judiciaire, à l'administration publique et au Conseil économique et social. De même qu'il faut de nouveaux dirigeants des institutions d'appui à la démocratie dont la Commission électorale nationale indépendante et le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication.

**Le cap à maintenir**

L'état des choses tel que décrit semblerait, selon l'IRDH, échapper à la société civile. Aussi soutient-il que des indicateurs portent à croire que des ONG ont perdu le focus sur la trajectoire des objectifs de l'édification de l'Etat de droit. « On ne voit plus de stratégies cohérentes ni de plans d'actions de consolidation des acquis, notamment par l'installation du troisième pouvoir et des autres institutions d'appui à la démocratie. Des intellectuels universitaires congolais se sont carrément tus, des ONG et mouvements citoyens paraissent réagir par intermittence, suivant des médias sociaux, des appels des leaders politiques ou des commentaires des nouvelles sensationnelles des journalistes », a regretté cette association. Elle note, cependant, que des organisations dites internationales ont pris d'assaut les nouveaux dirigeants, leur proposant toute forme d'appui. La présidence de la République, le parlement, le gouvernement central ainsi que les gouvernements provinciaux sont envahis au quotidien par des « experts internationaux », chacun avec son agenda et son discours, fait

remarquer l'IRDH.

Face à ce contexte de manque de discours axé sur l'avenir, de la part de la société civile, et de l'accroissement d'influences d'ONG internationales, cet institut se pose certaines questions sur la place réelle de la société civile et des partis politiques dans l'accomplissement de l'édification de l'Etat de droit.

**La société civile, un des agents du changement**

La société civile, reprécise l'IRDH, est l'un des agents légitimes de changement, à côté des partis politiques et du gouvernement car elle représente le souverain primaire à la base. Mais, déplore cet institut, elle dépend des agents de changement étrangers à tout point de vue, c'est-à-dire de la conception du discours, du financement des projets, de la stratégie du plaidoyer, de la technologie de communication et de la méthodologie de travail.

Au regard du contexte politique actuel, cette association pense qu'il y a lieu d'envisager certains réglages. Aussi exhorte-t-elle à la reprise de l'analyse du contexte de la mutation politique du pays, en y adaptant le rôle de la société civile et en développant sa nouvelle stratégie,

afin d'influencer l'installation du pouvoir judiciaire, des services publics nationaux et provinciaux, de la police nationale congolaise, des Forces armées de la RDC, des entités territoriales décentralisées et des entreprises publiques. Ne pas influencer ces processus, pense cet institut, équivaldrait à abandonner l'idéal d'édification de l'Etat de droit et de la démocratie aux seuls politiciens et leurs parents. Il conseille également de rediscuter le rôle d'ONG internationales qui deviennent étouffantes et abusives, à l'égard des acteurs de changement nationaux.

« Il est difficile à comprendre que des ONG internationales tiennent à contrôler les agendas et les actions des ONG, mouvements citoyens, partis politiques et du gouvernement, voire créer des ONG fictives, pourvu qu'elles maximisent cette emprise », a fait constater l'IRDH qui appelle également à repenser des mécanismes nationaux et locaux de financement des ONG, centres de recherche, universités, associations sans but lucratif d'éducation populaire, de mise en œuvre des projets et de plaidoyer.

Lucien Dianzenza

**VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PENTURES**  
**CERAMIQUES** **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo  
galerie CONGO

L'art dans sa Généralité

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ARCHITECTURE

## L'OAC préoccupé par la question des logements sociaux au Congo

Dans un communiqué de presse rendu public à l'occasion de la célébration de l'événement, le premier lundi de chaque mois, l'Ordre des architectes du Congo (OAC) s'est interrogé sur le type de logements et de ville ainsi que le genre de relation inter-quartiers, inter-villes qu'il faudrait privilégier.

Placée sur le thème « Architecture... logement pour tous », la Journée mondiale de l'architecture a été initiée depuis 1985 par l'Union internationale des architectes.

Une occasion pour cette dernière d'attirer l'attention sur les défis posés par le besoin urgent des logements abordables. Le but étant d'éduquer les professionnels et le public sur les problématiques de développement concernant les villes et l'habitat humain en général.

S'exprimant à propos, le président de l'OAC, Antoine Bel Bokolojoué, a rappelé que plus de 7, 5 millions d'êtres humains dans le monde vivent dans des constructions qu'ils ont réalisées eux-mêmes, avec des matériaux récupérés, et sur des sites souvent provisoires. D'autres encore, a-t-il poursuivi, manquent de logements fixes, comme les réfugiés et les personnes déplacées par des conflits ou des désastres.

« Le développement démographique et l'agrandissement anarchique de nos villes et nos communes deviennent un facteur préoccupant en termes de logement et de qualité de l'habitat. Quel type de logement ? Quel type

de ville, quel genre de relation inter-quartiers, inter-villes ? », s'est-il interrogé.

Le gouvernement et les acteurs de l'aménagement doivent, d'après Antoine Bel Bokolojoué, se poser ces questions et apporter des solutions en termes d'organisation spatiale et volumétrique pour offrir des logements sains, moins chers et abordables pour tous. « Il s'agit aujourd'hui pour notre pays de régler le problème de justice sociale en termes de logements sociaux. C'est pour cette raison que l'Ordre des architectes du Congo, à travers les instances qu'il dirige, s'emploie pour que la question du logement soit une question centrale dans le cadre du développement de notre pays », a-t-il indiqué, assurant que l'OAC est prêt à prendre toute sa part de responsabilité pour accompagner le gouvernement dans ce chantier.

#### « Proposer des solutions sur l'architecture et l'urbanisme durable »

Revenant sur la définition de l'architecte, Antoine Bel Bokolojoué a rappelé qu'il s'agit d'un maître en l'art de bâtir qui conçoit et anime les lieux où



Antoine Bel Bokolojoué/Adiac  
r à la qualité du cadre de vie des Congolais des risques qu'ils se doivent de dénoncer. Ils doivent se sentir pleinement impliqués par les enjeux que la puissance publique a elle-même désignés, en s'engageant dans le projet de société proposé par le concept de développement durable », a-t-il plaidé, invitant les autorités à prendre conscience des bienfaits de l'architecture dans la société congolaise.

Le président de l'OAC a, par ail-

leurs, souligné la nécessité pour le Congo de réfléchir sur les questions concernant la qualité architecturale et de faire une introspection dans ce domaine particulier. Il faut, a-t-il insisté, une vraie remise à plat des problèmes pour proposer des solutions sur l'architecture et l'urbanisme durable. Une problématique qui renvoie à la question de la qualité et de la réglementation. En réponse à cette préoccupation, les pouvoirs publics ont doté le pays de la loi n° 6-2019 du 5 mars 2019 portant code de l'urbanisme et de la construction, adoptée par les deux chambres du parlement et déjà promulguée par le chef de l'Etat. « C'est un grand pas en avant. Mais, il faut encore aller plus loin, en adoptant les deux autres lois concernant l'architecture dans notre pays. Il s'agit de la loi portant titre et exercice de la profession d'architecte, et la loi portant orientation de l'architecture en République du Congo », a conclu Antoine Bel Bokolojoué, rappelant que l'architecture est d'intérêt public et c'est en cela que la question des logements sociaux se pose aujourd'hui avec acuité.

Parfait Wilfried Douniama

## ENVIRONNEMENT

## Les forêts africaines en danger

Avec plus de 240 millions d'hectares de couvert forestier, l'Afrique abrite dans sa partie centrale la deuxième plus grande forêt tropicale au monde, après l'Amazonie et avant la Papouasie-Nouvelle Guinée. Mais selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la forêt humide ne couvrirait en Afrique que 37% de son hypothétique superficie « initiale ».

Deux cent vingt millions d'hectares de forêt se trouvent dans le bassin du Congo. Et ici aussi, les arbres sont en danger. Une photo laisse penser que la situation est aussi grave en Afrique qu'en Amérique latine. Elle montre qu'en Afrique aussi les risques pour la forêt sont importants même si le phénomène n'est pas tout à fait comparable. Les incendies en Afrique centrale sont « très peu comparables à l'Amazonie », car ils ne frappent pas les mêmes écosystèmes : les incendies en Amazonie ont lieu dans les zones déforestées ou « des forêts humides », alors que ceux en Afrique centrale touchent essentiellement des écosystèmes agricoles, explique Guillaume Lescuyer, spécialiste de l'Afrique centrale au Centre de coopération internationale en

recherche agronomique pour le développement (Cirad).

« Les zones de forêts humides en Afrique centrale se trouvent dans le nord de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon au sud du Cameroun », renseigne-t-il. Or, les zones de feu que l'on observe sur la carte ne sont pas dans cette zone, plutôt en Angola, en Zambie. Cependant, la forêt africaine est menacée à la fois par le développement de l'agriculture, la démographie, que l'amélioration des voies de circulation qui permettent de pénétrer les forêts, ainsi que par les investissements industriels. Tous ces facteurs, se conjuguent pour menacer les quelque quatre millions de km<sup>2</sup> du bassin du Congo et ses deux cent vingt millions d'hectares de forêt.

#### La forêt du bassin du Congo victime de la prédation des grandes entreprises

« La forêt du Bassin du Congo, qui s'étend sur six Etats (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et RDC), est victime de la prédation de grandes entreprises qui sont sans véritables contrôles. Contrairement à l'Amazonie, en Afrique centrale la déforestation est surtout réalisée par des entreprises étrangères et accessoirement par les agriculteurs locaux. La Chine, la Russie et des Etats asiatiques sont accusés de vastes plans de déforestation pour des cultures d'exportation, comme le palmier à huile et pour des exploitations minières », écrit Le Monde Afrique.

Inquiet de la situation, le président de RDC, Félix Tshisekedi, affirmait fin août : « Au rythme actuel d'accroissement de la population et de nos besoins en énergie, nos forêts sont menacées de disparition à l'horizon 2100 ». Mgr Fulgence Muteba, pour sa part, s'indigne de « l'exploitation anarchique, (sans) appliquer les exigences du code forestier... On laisse partir, comme ça, tout un patrimoine à cause de la corruption, à cause de la léthargie des responsables politiques. Il y a une exploitation vraiment

irresponsable ! ».

#### Afrique occidentale : la forêt a perdu 85% de sa superficie initiale

Dans cette sous-région, on note une forte pression sur la forêt. « Au début du mois de février, le gouvernement de la République démocratique du Congo a autorisé deux entreprises forestières chinoises à exploiter 650 000 hectares de forêts en violation des lois du pays. Ces forêts sont censées être protégées de l'exploitation industrielle par un moratoire adopté en 2002 », a dénoncé Greenpeace.

En ce qui concerne les forêts tropicales africaines, les situations varient assez fortement d'une région à l'autre. « Le taux annuel de déboisement serait de 0,4 à 0,6% en Afrique centrale et la forêt recouvrerait encore plus de la moitié de sa surface initiale. En revanche, la déforestation dépasse 2% par an en Afrique occidentale, la forêt ayant perdu 85% de sa superficie initiale », indique Pierre Jacquemot, chercheur associé à l'IRIS, ancien ambassadeur de France.

Comme pour le soja au Brésil, le cacao africain est essentiellement destiné aux pays développés et fait vivre une nombreuse population. « Le secteur du cacao fait vivre des centaines

de milliers d'Africains », note National Geographic, reconnaissant la difficulté de concilier forêt et exploitation agricole.

#### Initiatives internationales pour les forêts d'Afrique

Le président français, Emmanuel Macron, entend agir en Afrique en s'appuyant sur l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi) lancée en 2015. Le Congo devrait bénéficier, dans ce cadre, d'une aide de soixante-cinq millions de dollars. « L'accord prévoit notamment la mise en œuvre de plans d'utilisation des sols favorisant la protection et la gestion durable des tourbières de la République du Congo, en interdisant tout drainage et assèchement », précise la Cafi. Pour tenter de résoudre les conflits d'intérêts dans les pays disposant d'importantes forêts, la communauté internationale (les pays riches en particulier) essaient de construire des solutions qui permettent aux pays pauvres de vivre de leurs forêts en les défendant. Des initiatives ont été prises lors des sommets sur le climat pour tenter de valoriser les pays qui défendent leurs forêts. La Banque mondiale présente des initiatives (complexes) destinées à financer les pays qui font cet effort.

Noël Ndong



Deforestation au Cameroun (DR)

## CAMEROUN

## Maurice Kamto libéré

Le tribunal militaire de Yaoundé a ordonné, le 5 octobre, la remise en liberté de l'opposant camerounais, suite à l'abandon des poursuites judiciaires annoncé par le président de la République, Paul Biya.

« Le tribunal donne acte au ministère public, constate l'arrêt des poursuites et ordonne leur mise en liberté s'ils ne sont pas détenus pour autre chose, que ce qui leur est reproché », a déclaré la présidente de la Cour, devant laquelle tous les autres opposants (cent deux personnes) comparaissaient aux côtés de Maurice Kamto. Aussitôt après la libération de son client, Me Sylvain Souop, avocat à la tête du collectif de défense de Maurice Kamto et de ses partisans, a déclaré :

« Nous prenons acte de la libération de nos clients, qui n'auraient jamais dû être en prison. Ils sortiront de prison après les formalités administratives nécessaires à leur libération ».

Maurice Kamto était en prison depuis fin janvier 2019. Il avait été arrêté avec des centaines de ses partisans à la suite de manifestations pacifiques organisées pour protester contre les résultats de la présidentielle.

Depuis, lui et ses partisans étaient poursuivis par la jus-

tice militaire, notamment pour « insurrection », un crime passible de la peine de mort, même si celle-ci n'est plus appliquée au Cameroun. Leur procès s'était ouvert en septembre et devait reprendre théoriquement mardi.

Au total, cent deux personnes ont comparu devant l'audience spéciale, dont de nombreuses personnalités de l'opposition arrêtées à la suite de ces manifestations.

Outre Maurice Kamto, parmi les personnalités dont le

tribunal a ordonné la libération, se trouvent l'ex-conseiller économique du président Paul Biya, Christian Penda Ekoka; l'avocate camerounaise Michèle Ndoki; ou encore le célèbre rappeur Valsero, connu pour ses textes critiques à l'égard du pouvoir. Rappelons que Paul Biya avait tout d'abord annoncé l'arrêt des poursuites contre certains responsables de l'opposition, notamment ceux du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, sans préciser si Maurice Kamto

était concerné.

L'annonce du président camerounais était intervenue quelques heures après la clôture du grand dialogue national convoqué pour tenter de mettre fin au conflit séparatiste qui ensanglante les deux régions anglophones du pays. La veille, le président de la République avait déjà annoncé la fin des poursuites et la libération de trois cent trente-trois personnes arrêtées dans le cadre de cette crise.

Yvette Reine Nzaba

## PONT BRAZZAVILLE-KINSHASA

## Les voies d'accès à l'étude

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a reçu, le 3 octobre à Brazzaville, une délégation de la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du projet d'aménagement des voies d'accès au pont-route-rail devant relier les capitales des deux Congo.

La délégation qui séjourne dans la capitale congolaise depuis le 30 septembre a pour mission de fixer, avec les autorités des deux pays, les composantes et les coûts du projet en fonction des activités retenues ainsi que les modalités pratiques de sa mise en œuvre. Cette mission d'évaluation permettra de déterminer avec plus de précision les tronçons à aménager.

Estimé à cinq cent cinquante millions de dollars, ce projet permettra de relier, par un pont route-rail, Kinshasa et Brazzaville. La BAD contribuera à hauteur de deux cent dix millions de dollars pour raccorder ces deux capitales les plus proches au monde, séparées par le fleuve Congo, large de 4 km.

Pour amortir les coûts, il a été demandé aux Etats bénéficiaires de financer le projet d'aménagement des voies d'accès ou de recourir à un partenariat privé pour financer l'ouvrage et les accès routiers afin de rendre, à terme, accessible la taxe de passage aux usagers. L'idée est de permettre l'attractivité du projet. « Il a été décidé que les pays financent ces accès routiers. Nous sommes donc en mission d'évaluation pour déterminer les sections qui feront l'objet d'aménagement pour également nous entendre sur les études techniques préliminaires qu'il faudrait réaliser avant de passer en phase de travaux », a déclaré Augustin Karanga, le chef de mission de la BAD.

« Comme la réalisation du pont se fait en partenariat public privé, si on doit aussi faire porter à ceux qui se chargeront de financer le projet les voies d'accès, le projet risque de revenir très cher. Cependant, on demande aux Etats de faire un effort. A l'Etat congolais de pouvoir financer ou rechercher les financements pour construire les 27 km afin de les raccorder à la voies d'accès au pont », a signifié Blaise Onanga, directeur général de l'Entretien routier. Il a souligné que dans le cadre du partenariat public-privé, Africa 50 se charge de mobiliser les fonds pour la construction de cet ouvrage.

#### Un projet intégrateur pour le continent

Cette importante infrastructure est un vieux projet de l'Union africaine conçu dans le cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique dont l'objectif est d'accompagner l'intégration continentale. Ainsi, pour rendre ce projet intégrateur, il est prévu l'aménagement des voies d'accès au pont-route-rail, dont les voies de contournement pour faciliter la circulation des véhicules. Du côté de Kinshasa, 6 km 800 de voies d'accès devront être aménagés et 3 km 200 du côté de Brazzaville. Mais l'Etat congolais peine encore à maîtriser le financement pour la réhabilitation des 23 km de voies de contournement, contrairement à la République démocratique du Congo (RDC)



La séance de travail entre le ministre Emile Ouosso et la délégation de la BAD

qui saura trouver sans trop de difficultés, le financement pour réaliser les 30 km de voies de contournement, en raison de son éligibilité au Fonds africain de développement (FAD).

« Les 3 km 200 du côté du Congo restent tout au moins distants de 27 km de Yié, qui est le carrefour de la route qui revient de Pointe-Noire. Du côté RDC, les 6 km 800 arrivent juste à leur route nationale n°1. Si un véhicule de transit quitte l'Afrique de l'est, arrivé à ce niveau, sera contraint de négocier le passage à travers la ville de Kinshasa. Ce qui, à la limite, n'est pas normal. Ce véhicule sera confronté à beaucoup d'embouteillage. D'où, au niveau de Kinshasa, il est étudié une voie de contournement de 30 km qui sera reliée à la route de Matadi. Il sera donc plus facile pour les véhicules de prendre cette voie pour joindre l'Afrique de l'est ou du Sud », a expliqué Blaise Onanga.

#### Le secteur privé à impliquer dans l'exploitation de l'ouvrage

Dans le cadre de la transaction du partenariat public-privé, un accord gouvernemental est en cours de maturation. Les deux pays doivent, suivant les accords, s'entendre sur les différentes modalités qui vont régir la concession à faire au secteur privé non seulement pour le financement mais aussi pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages. Il s'agira enfin pour les deux pays de s'entendre sur les processus à mettre en œuvre en vue de sélectionner des entreprises et des missions de contrôle qui travailleront à l'exécution de ces ouvrages. « Mais j'indiquerai que le projet de l'ouvrage entre dans le cadre d'une transaction en partenariat public-privé au sens où les investisseurs privés seront mobilisés pour prendre part au financement de l'ouvrage, à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage aux côtés des Etats, aux côtés d'autres bailleurs de fonds multilatéraux, bilaté-

raux qui voudraient participer au financement de l'ensemble de l'infrastructure », a indiqué Augustin Karanga, à l'issue de la rencontre.

Concernant les accès routiers, la première phase consiste à mener un ensemble d'études techniques préalables avant d'envisager l'exécution des travaux prévue en 2020. Seul problème, le financement. Le Congo n'étant pas éligible au FAD, en dépit de l'accord avec le Fonds monétaire international, ne pourrait pas donc bénéficier d'un appui financier. Dans le souci de faire avancer le projet, le Fonds fiduciaire a consenti de faire un don de 2,5 millions de dollars au Congo pour financer les études complémentaires.

Il sied de rappeler qu'en juillet dernier, une mission de la BAD a séjourné à Brazzaville dans le cadre de la construction du pont et ses accès, sans oublier les différents projets en co-financement et d'autres en attente de financement. Notons que cette mission s'est achevée le 5 octobre.

Josiane Mambou Loukoula

## VIE DES PARTIS

# Le CDR annonce le renouvellement de ses instances

La formation politique a inauguré son nouveau siège national, le 4 octobre à Brazzaville, saisissant cette occasion pour décliner ses défis majeurs à l'heure actuelle.



La photo de famille Adiac

Membre de la Convention des partis républicains, le Congrès pour la démocratie et la République (CDR) de Bonaventure Boudzika entend renouveler ses instances dirigeantes à l'issue du Conseil national qui se tiendra sous peu. En effet, cette rencontre ouvrira la porte aux préparatifs du premier congrès du CDR et à la restructuration des fédérations à l'échelon national. « Toutes les forces vives du CDR sont appelées, chacune selon son champ d'action et ses compétences, à tout mettre en œuvre pour l'aboutissement heureux de ces événements qui, à coup sûr, seront des moments décisifs dans la marche de notre parti », a exhorté le premier vice-président du CDR, Hervé Ika.

## Un nouveau siège pour le parti

L'article 11 de la loi organique n°20-2017 du 12 mai 2017 relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques fait obligation à ceux-ci de disposer, outre le siège national, des sièges permanents et des membres dans tous

les départements. C'est en voulant se conformer à cette loi que le CDR vient de se doter d'un nouveau siège, érigé en face de la cité scientifique de Brazzaville, notamment sur l'avenue Gascogne au quartier Nganguoni/Château d'eau, dans le premier arrondissement Makélékélé. La structure comprend, entre autres, quatre bureaux permanents ; une salle de conférences ; une salle VIP et un espace de grandes réunions.

« Le CDR est un parti républicain. Un parti républicain en principe devrait respecter les lois et règlements de la République. Ce n'est pas le siège qui fait un parti, mais un parti sans siège n'en est pas un. C'est pourquoi, nous avons doté notre parti d'un cadre idéal de travail, pour mieux travailler et mieux réfléchir. Nous pensons que c'est une exigence de la loi sur les partis politiques, donc il fallait s'arrimer coûte que coûte », a expliqué Bonaventure Boudzika.

Selon lui, cette dynamique qui vient de commencer à Brazzaville se poursuivra sur l'ensemble du territoire national.

Dans chaque département, un parti doit, a-t-il reconnu, être doté d'un siège. Mais pour y arriver, des sacrifices sont à consentir à travers des cotisations des membres. Le but étant de doter les cadres et militants d'un espace idéal leur permettant de mieux travailler pour des futures batailles politiques.

« Cette dynamique va se poursuivre justement. Aujourd'hui, nous avons reçu les présidents fédéraux de Pointe-Noire, des Plateaux et de la Sangha qui nous ont apporté les exigences du ministère de l'Intérieur. Donc, nous pensons que c'est une dynamique qui a commencé en miniature à l'intérieur et va se poursuivre dans tous les départements, ce n'est que comme cela que nous allons respecter la loi », a conclu le député de Makélékélé 3, précisant que la salle peut s'ouvrir à d'autres partis qui n'ont pas encore rempli les conditions.

Créé le 4 avril 2007, le CDR veut s'imposer comme une « véritable alternative » dans le projet national de consolidation de la démocratie au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

# Un secteur encore à promouvoir

La conférence internationale JCertif, une plate-forme constituée des passionnés des techniques de l'information et de la communication, a organisé, du 3 au 5 octobre à Brazzaville, une rencontre sur le thème « Le paiement mobile à l'épreuve du numérique », au cours de laquelle il a été souligné la nécessité de développer ce secteur dans le pays.

La rencontre, la dixième du genre, constitue un cadre permettant aux décideurs publics et privés ainsi qu'aux professionnels et au public d'échanger et de partager les expériences en matière du numérique. Elle vise à susciter auprès des jeunes l'appropriation de ce secteur et de promouvoir la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a déclaré : « Nous devons développer une culture numérique à tous les niveaux, pour permettre à l'ensemble de la population d'en tirer pleinement profit », avant d'ajouter : « Nous ne devons pas subir la quatrième révolution numérique, mais plutôt la vivre pleinement, afin d'en saisir toutes les potentialités, en modifiant nos manières de travailler jusqu'au cœur de nos services publics ».

Outre le thème principal, les participants ont également débattu autour des thématiques telles la monétique et paiement, l'identification et sécurité puis le e-gouvernance et services.

Les partenaires ont réitéré, à cette occasion, leur engagement à accompagner cette conférence. Signalons que pour arrimer le Congo au développement de l'économie numérique, le gouvernement a procédé notamment à l'implantation des infrastructures indispensables. De cette volonté gouvernementale découle également la stratégie nationale de développement de l'économie numérique, un outil essentiel pour ériger le pays en véritable société de l'information grâce au développement du e-gouvernement qui consiste à généraliser l'utilisation des techniques de l'information et de la communication dans les administrations afin d'améliorer le service public et la gouvernance ; le e-business visant à promouvoir le secteur privé dans les transactions électroniques ; en fin le e-citoyen. Le cadre institutionnel mis en place a évolué avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, créée pour apporter une réponse coordonnée en cas d'incidents et de prévenir les éventuelles crises liées au numérique.

Lopelle Mboussa Gassia

## LE FAIT DU JOUR

# Deux géants

L'Afrique du Sud et le Nigeria sont deux pôles de référence en Afrique quand on parle développement économique. Le premier pays a longtemps mené la course en tête comme première économie du continent. Il a depuis été déclassé par le second, fort de ses 510 milliards de dollars américains (2013) de produit intérieur brut, bien au-dessus des 370 milliards de dollars pour l'Afrique du Sud. Cette dernière se battra-t-elle sans doute pour reconquérir son rang perdu tandis que le Nigeria cherchera pour sa part à durer.

Qu'est donc allé faire le président nigérian, Muhammadu Buhari, chez son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa,

le 3 octobre ? Tenter d'apaiser les tensions survenues à la suite des violences xénophobes dont plusieurs ressortissants nigériens en Afrique du Sud ont été la cible et en même temps relancer la coopération bilatérale qui a pu souffrir de ces événements. A noter, par ailleurs, les représailles à l'encontre des intérêts sud-africains au Nigeria.

Quand la situation se tend comme elle l'a été entre les deux pays, la diplomatie des chefs est toujours la bienvenue en ce qu'elle permet d'éteindre le feu. L'entrevue Buhari-Ramaphosa est pour tout dire un message fort qui peut influencer positivement sur le comportement de ceux qui, ici ou ailleurs, s'en prennent aux étrangers

chaque fois qu'ils sont confrontés à leurs propres difficultés.

Il n'y a pas cependant lieu, dans la situation actuelle, de ne pas considérer Pretoria et Abuja comme deux géants en mesure de prolonger leur rivalité sur un plus long terme car chacun ne s'empêchera pas de défendre ses intérêts autant que faire se peut. Ce qu'il faut souhaiter pour le bien de tous est qu'entre ces composantes essentielles de la zone de libre-échange continentale africaine, lancée il y a peu, la mésentente soit intelligente, pour ne pas dire cordiale.

Quelques années ont passé où quand on murmurait les noms des pays susceptibles de représenter l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU comme membre

permanent, l'Afrique du Sud, le Nigeria et aussi l'Égypte étaient cités. La référence, c'était leur niveau de développement, notion relative bien sûr, une certaine stabilité intérieure. Pour dire qu'à ce niveau, les sujets de concurrence ne manquent pas.

Même si la réforme des Nations unies n'est pas pour maintenant, la position acquise par les deux pays laisse dire qu'ils ambitionneront toujours d'aller de l'avant. Dans cette quête de notoriété, la façon d'accueillir et de traiter les étrangers qui foulent son sol peut être un indice déterminant pour le climat des affaires, pour ce que les investisseurs affectionnent par-dessus-tout, la paix intérieure.

Gankama N'Siah

## COOPÉRATION

# L'AFD octroie 5,2 milliards francs CFA pour la formation professionnelle au Congo

Une convention de dons a été signée à Brazzaville, le 4 octobre, entre le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

L'enveloppe de huit millions d'euros, soit 5 247 656 francs CFA, est destinée à financer un projet d'appui aux centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa), favorisant l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Cette aide financière de l'Agence française de développement (AFD) s'inscrit dans le cadre du contrat de désendettement et de développement signé entre le Congo et la France. D'après le ministre Calixte Nganongo, elle va contribuer, durant les cinq prochaines années, au développement socio-économique du pays, à la formation qualifiante.

« Le projet permettra de ren-



Les deux parties peu après la signature de la convention de dons.

**« Le projet permettra de renforcer le cadre institutionnel et partenarial de la formation professionnelle au Congo ; de créer un réseau d'établissements de référence pour la formation des ouvriers qualifiés dans les secteurs porteurs et d'offrir à la jeunesse congolaise l'opportunité de former et de maximiser leur employabilité »**

forcer le cadre institutionnel et partenarial de la formation professionnelle au Congo ; de créer un réseau d'établissements de référence pour la formation des ouvriers qualifiés dans les secteurs porteurs et d'offrir à la jeunesse congolaise l'opportunité de former et de maximiser leur

employabilité », a signifié le

ministre congolais.

La première phase du projet est consacrée au renforcement des Cefa existants, puis la création des conditions nécessaires à leur autonomisation à travers un mécanisme de financement, l'implication des milieux professionnels.

La seconde étape va consister à mettre en place des mécanismes de financement pérennes en partie autoportés par les mêmes centres.

Pour cela, le projet va réhabiliter un Cefa à Boko, dans le Pool, et construire un centre de formation sur les métiers ruraux dans la même localité. Il va améliorer les conditions d'enseignement et apporter une assistance technique pour renforcer le réseau des établissements à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. L'ensemble du programme sera exécuté par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, avec un appui de l'opérateur «Expertise France».

Le suivi est confié à l'AFD, comme en témoigne la présence à la cérémonie de signature de la convention de dons du ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla et du directeur de l'AFD, Lionel Cafférini.

Fiacre Kombo

## AVIS DE RECRUTEMENT

### Une institution financière de la place recrute des Caissiers

#### PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscale, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

#### COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
  - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : [recrutement.talent@yahoo.com](mailto:recrutement.talent@yahoo.com) au plus tard le 15 Octobre 2019 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

## IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL ET ELECTRIQUE

RECHERCHE

### VENDEUR COMPTOIR

Placé dans l'organigramme sous la responsabilité du Directeur Commercial, le candidat aura la charge d'accueillir les clients et de vendre les produits des marques que la société représente.

#### I. Description du poste

- Accueillir les clients au comptoir du magasin et les renseigner
- Vendre des produits en mettant en valeur leurs aspects techniques
- Gérer les commandes des clients
- Assurer la facturation aux clients et participer à la clôture de la caisse
- Organiser la présentation des produits dans le showroom
- Aider et informer les clients dans le cadre du service après-vente

#### II. Qualifications et aptitudes

##### 1. Diplôme requis

Bac+2 ou licence commerciale en vente- techniques commerciales- actions commerciales

##### 2. Postes précédents

Vendeur

Technico-commercial

##### 3. Expérience professionnelle souhaitée

Deux ans au minimum

##### 4. Qualités requises

- Avoir une double compétence : technique d'une part, car il faut connaître les caractéristiques techniques de chaque produit. Et, d'autre part, commercial afin d'identifier les besoins de sa clientèle et l'informer de manière pertinente
- Avoir une écoute active, être relationnel, avoir un esprit de curiosité ainsi qu'un bon sens de l'organisation, s'informer des évolutions techniques des produits de l'entreprise, s'informer des évolutions du marché et de la concurrence
- Connaître l'outil informatique (Excel- Word- Logiciel Sage)
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B

#### III. Contact - rémunération - lieu

1- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : [recrutementindustrie46@gmail.com](mailto:recrutementindustrie46@gmail.com) ou encore déposer vos dossiers au bureau des Dépêches de Brazzaville à Pointe-Noire vers la radio Pointe-Noire

2- La rémunération sera à la hauteur de la compétence du candidat

3- Dernier délai de transmission des CV : le 15 octobre 2019

4- Lieu de travail : Pointe-Noire – République du Congo

## GESTION DU SPECTRE DES FRÉQUENCES

## Des experts formés à Brazzaville sur l'emploi d'un logiciel approprié

Une cinquantaine d'experts en gestion du spectre des fréquences des pays de l'espace francophone africain ont bénéficié, pendant cinq jours, d'une formation à l'utilisation du SMS4DC, un logiciel créé par le Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT) afin de pallier les faiblesses constatées dans la notification des assignations de fréquences dans les pays en développement.

Le séminaire de Brazzaville a permis aux experts de saisir l'intérêt et l'utilisation du logiciel SMS4DC, dont la version 5.1 complètement transformée permet d'aller au-delà des signalements de fréquences au niveau international. La nouvelle version du logiciel, a souligné le représentant de l'UIT-Afrique centrale, Jean-Jacques Massima-Landji, a été étudiée afin de permettre aux pays d'effectuer, par ailleurs, des opérations de facturation et de comptabilité.

« Ce logiciel, un outil pratique, fiable et peu cher, est utilisé par les grandes sociétés. Nous avons formé les experts à la nouvelle version parce que nous avons demandé à l'UIT de nous permettre d'autres applications. C'est un logiciel qui évolue. Nous sommes à la version 5.1 et cela permet de mettre à jour le tableau national d'attribution des fréquences », a-t-il souligné.

La formation des experts vient d'un constat. Alors que les fréquences sont naturellement bien attribuées, l'UIT constate malheureusement une faible notification de celles-ci dans le registre international lorsqu'elles sont assignées



Jean-Jacques Massima et Benjamin Mouandza avec un échantillon d'experts, certificat de formation en main

à un service. Chaque pays, en effet, a des fréquences qui lui sont proposées pour être assignées à des services divers, comme la télévision, les télécommunications terrestres et spatiales. Ces fréquences font l'objet d'une mise à jour permanente prévue à cet effet dans le registre international. C'est ce que l'on appelle notification.

« Si l'on affecte une fréquence à la radio télévision congolaise, elle doit être

notifiée dans la base des données mondiales où l'on enregistre toutes les fréquences du monde entier et selon les services auxquels elles sont attribuées », a expliqué Jean-Jacques Massima-Landji.

A Brazzaville, le séminaire a eu pour objectif de renforcer les capacités des acteurs afin que les pays arrivent à un taux de notification des assignations de fréquences de 90%. Plusieurs d'entre eux,

dont le Congo, stagnent encore à 30% de notification et de nombreuses fréquences allouées à des services ne sont pas déclarés au niveau international.

« L'UIT demande aux pays de bien signaler toutes les fréquences et cela permet d'éviter les interférences qui sont préjudiciables. Parce qu'il ne faut pas qu'un service aéronotique, par exemple, utilise une fréquence qui est prévue pour un autre service que

celui attendu pour l'atterrissage d'un avion », a illustré un expert au terme de la formation.

Intégré par l'UIT avec l'appui de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) en République du Congo, le séminaire a traduit dans les faits l'initiative Prida de l'UIT et de l'Union africaine qui vise à promouvoir sur l'ensemble du continent l'accès universel et abordable au haut débit large bande. Il s'agit, a précisé Benjamin Mouandza, directeur des ressources en fréquences à l'Arpce, de faciliter l'utilisation efficace du spectre de fréquences, à travers l'harmonisation des cadres politique, juridique et réglementaire en matière des télécommunications.

Parmi les acquis de ce séminaire, les experts ont cité les meilleures pratiques dans l'attribution des licences, le traitement des interférences nuisibles, la tarification, la notification, mais aussi la gestion des tableaux nationaux d'attribution des fréquences, afin de les rendre disponibles pour le haut débit large bande en Afrique.

Quentin Loubou

## SÉCURITÉ

## Des policiers en pleine manœuvre

Les Unités d'intervention de la direction générale de la police ont livré, le 4 octobre, des exercices de simulation de maintien d'ordre dans les différents sites à Kintélé, la banlieue nord de Brazzaville.



Scénario des policiers en lutte contre les groupes de gangs armés/Adiac

L'objectif de l'exercice visait à renforcer les capacités opérationnelles des structures chargées de maintenir l'ordre dans la société confrontée aux défis sécuritaires multiples et variés.

Les scénarios ont fait suite à une formation organisée pendant plusieurs jours. Ils ont concerné l'activité aérienne avec la délivrance des personnes prises en otage dans un village par un groupe de bandits armés.

L'exercice sur le maintien et le rétablissement d'ordre a permis de montrer aux policiers comment rétablir l'ordre lors des dérapages dans les manifestations publiques, par exemple les meetings. Il a été illustré par une démonstration entre les manifestants et les forces de l'ordre. Par contre, pour la gestion démocratique des foules et la lutte contre la délinquance dans des voies publiques,

l'exercice a conduit ces derniers à traquer les assaillants qui détruisent les édifices et les biens publics en brûlant des véhicules.

La lutte contre les groupes de gangs armés a conduit les unités d'intervention à barrer la route aux hommes à main armée dans les véhicules suite à un braquage. Cet exercice a été présenté par l'unité de police spécialisée: le Groupe de répression du banditisme.

Parmi les scénarios, figuraient également celui sur la surveillance des frontières avec l'arrestation de certaines personnes qui posaient des actes de vandalisme sur le fleuve Congo. Le directeur de la sécurité publique, le colonel Didace Delphin Yobi, a expliqué que tous ces exercices de démonstration ont marqué la clôture de la période d'instruction opérationnelle.

Selon lui, il a été nécessaire que ces unités d'intervention de la direction générale de la police s'instruisent et s'entraînent afin de bénéficier d'un potentiel à l'issue d'un travail méthodique et rigoureux. Le directeur adjoint de la police, André-Fils Obami Itou, a aussi expliqué la manœuvre.

Notons que la cérémonie de simulation des exercices de maintien d'ordre a été patronnée par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, en présence du maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso; ainsi que de hauts cadres des autres composantes de la force publique. Le ministre a félicité la bravoure des unités d'intervention dans leur démonstration. Il a émis le souhait que cette formation soit continue parce qu'elle fera des policiers des professionnels capables de maintenir et de rétablir l'ordre. « La formation ne doit pas être seulement une affaire de Brazzaville mais de la police nationale en tout lieu et en tout temps », a-t-il déclaré.

Le maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, a souligné à cette même occasion l'importance d'assister à ce genre d'exercices qui lui ont permis de se faire une idée sur le rôle et les différentes zones d'intervention de chaque unité. « La population de Kintélé a été sensibilisée à l'opération de démonstration. Je profite de cette même occasion pour l'inviter à utiliser le numéro d'urgence 117 de la police en cas de problèmes », a-t-elle lancé.

Lydie Gisèle Oko et Maliche Mbou-Eta (stagiaire)

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME

## Les membres du gouvernement reçoivent des moustiquaires imprégnées



Le Premier ministre, Clément Mouamba recevant des moustiquaires

Trois jours après avoir officiellement lancé la campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action, le Premier ministre, Clément Mouamba, a fait le même geste aux membres du gouvernement lors du conseil de cabinet, le 4 octobre.

Autant dire que le paludisme, qui constitue un grand problème de santé publique dans le pays, n'épargne personne. Le chef du gouvernement a saisi l'occasion pour lancer un vibrant appel aux citoyens à utiliser ces moustiquaires sans peur pour se protéger de la maladie.

Le paludisme, rappelons-le, est à l'origine de 69,8% des cas de consultations, 64,8% de taux d'hospitalisations. Le taux de mortalité est, quant à lui, estimé à 18,4%. Pour les enfants de moins de 5 ans, il représente 52,8% de cas de consultations externes et 44,1% des causes d'hospitalisations. Les enfants et les femmes enceintes sont les plus touchés.

Rominique Makaya

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Les anciens étudiants réhabilitent les tableaux d'affichage de la Faculté des lettres

La Crème, l'association des anciens étudiants que dirige Parfait Iloki, a remis, le 4 octobre à Bayardelle, les vingt-deux tableaux réfectionnés, au cours d'une cérémonie en présence du doyen par intérim de la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines, Omer Massoumou.

Les travaux réalisés ont consisté à refaire les contreplaqués qui étaient moisissés, renforcer leur protection avec du fer pour sauvegarder les affiches qui sont souvent arrachées par les étudiants, et les repeindre. « On a prévu les cadenas au nombre des tableaux. Ce travail nous a pris trois semaines », a expliqué l'un des membres du bureau de la Crème des anciens étudiants de l'Université Marien-Ngouabi.

Le doyen par intérim de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, Omer Massoumou, s'est dit heureux du choix de la Crème pour Bayardelle. « Ces tableaux participent à une politique d'émulation et à ce titre, les réhabiliter c'est faire de telle sorte qu'on vienne encore afficher les résultats ici. D'ailleurs, nous sommes à la pointe d'attente des résultats », a-t-il signifié, remerciant ces anciens étudiants qui, à travers leur association, se souviennent toujours de l'institution qui les a formés.

Guillaume Ondzé

## LA SOCIÉTÉ WORLD WORLD

Leader solution créée votre entreprise :

Sarl ou S.A.S., ou S.A. en 24 heures.

RCCM, en 24 heures plus tard

SCIEN et SCIET ainsi que le NIU en une semaine après.

Tél: 06 920 90 02.



LE RÉSEAU DES SMARTPHONES

## KABA LISOLO

Aujourd'hui, c'est 100%  
de bonus sur toute  
activation de forfaits  
internet 7 jours

Compose  
**\*121\*4\*3#**



## LITTÉRATURE

## «Verre Cassé» d'Alain Mabanckou parmi les cent ouvrages incontournables du XXI<sup>e</sup> siècle

Le livre de l'écrivain franco-congolais fait partie des trois ouvrages francophones retenus dans la liste des cent romans et essais ayant marqué le début du siècle en cours. Cette sélection a été faite par le quotidien anglais «The Guardian», qui l'a dévoilée en fin septembre dernier.

Œuvre bavarde d'un rire sans retenue, «Verre Cassé» avait déjà été désigné, en 2012, par le quotidien anglais comme l'un des dix meilleurs livres africains contemporains. Cette distinction de plus vient conforter la position du roman qui, malgré les années qui passent, continuent toujours de faire son succès auprès des amoureux du livre à travers le monde. Publié aux éditions du Seuil, en 2005, cet ouvrage a remporté plusieurs prix littéraires, au

nombre desquels le Prix Ouest-France/Étonnants Voyageurs, le Prix des Cinq continents de la Francophonie. Il a également été finaliste du Prix Renaudot, l'année de sa parution. Fort de son palmarès, «Verre cassé» a fait l'objet de plusieurs lectures et adaptations théâtrales.

Le récit de ce roman nous embarque dans l'univers de Verre cassé, un assidu adepte du «Crédit à voyagé», une petite buvette au Congo. Constatant qu'il a du

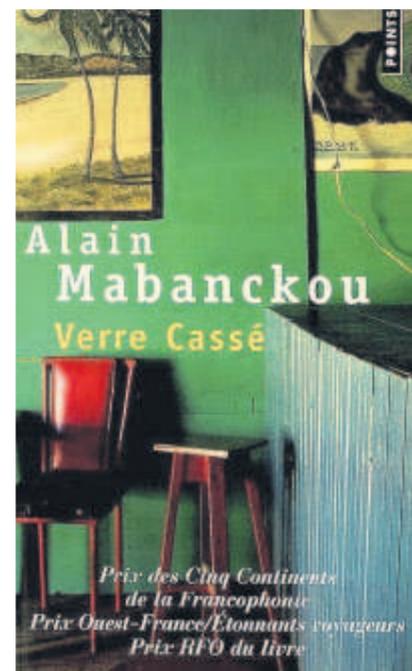
talent pour l'écriture, l'escargot entêté, le patron du bar, propose à Verre Cassé de rédiger un livre sur les différents clients de son établissement, une bande d'invalides aux destins distincts. Dans cette narration abstraite où l'auteur allie en beauté le sérieux, le sublime et la satire, se présentent donc plusieurs portraits, qui sans nul doute emmènent à une réflexion personnelle.

S'il s'agit là d'une littérature africaine qui s'adresse tant à ceux

qui sont sur le continent qu'à ceux qui ont immigré ailleurs, «Verre Cassé» demeure, toutefois, une littérature ouverte sur le monde.

Notons que les trois premiers ouvrages du classement sont «Wolf Hall» (Dans l'ombre des Tudors) de la Britannique Hilary Mantel ; «Gilead» de l'Américaine Marilynne Robinson et «La fin de l'homme rouge» de l'écrivain biélorusse, Svetlana Aleksievitch.

Merveille Atipo



### PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE CHOLLET

## La sous-commission technique planche sur les dossiers des soumissionnaires

L'étape de sélection du partenaire pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode «Build Operate and Transfer» de l'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées a débuté à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> octobre 2018, dans la salle de réunion du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, avec le dépouillement des dossiers des entreprises postulantes.



Ce processus se déroule en toute transparence en lien avec les termes de références établis par les gouvernements camerounais et congolais.

La sous-commission d'analyse des offres des entreprises soumissionnaires travaille d'arrache-pied pour que le processus de sélection du partenaire aboutisse dans le délai.

En effet, lors de la brève cérémonie d'ouverture des dossiers des postulants candidats, le mardi dernier, quatre entreprises sur les cinq soumissionnaires étaient représentées et les délégués des deux pays bénéficiaires étaient présents. D'après le directeur

du projet Chollet, Richard Balla, cette mobilisation traduit la volonté des deux États à réaliser ce projet intégrateur. Les normes internationales en matière d'appel d'offre ont été respectées, a poursuivi Richard Balla, car un avis à manifestation a été lancé aussi bien au Cameroun qu'au Congo, par le biais des journaux officiels des deux pays et des missions diplomatiques.

«La clôture du dépôt des offres le 30 septembre est conforme aux dispositions de l'avis à manifestation et les offres ont été déposées dans le délai. L'ouverture des dossiers s'est déroulée en présence des repré-

sentants des entreprises pour permettre à chacun de constater la conformité des dossiers déposés (...) À tous les niveaux, nous allons travailler la main dans la main pour matérialiser la volonté de nos deux chefs d'Etat, Denis Sassou Nguesso et Paul Biya », a indiqué le directeur projet Congo/Cameroun.

Après la cérémonie d'ouverture des plis, la sous-commission va s'atteler à l'examen des candidatures, des sociétés Sinohydro, CGGC, CWE et SN Power.

Dès décembre prochain, la commission entend lancer l'appel d'offres interna-

tionnel restreint qui est la deuxième étape la plus importante, permettant de retenir le partenaire qui aura le mieux répondu à tous les critères de sélection.

Le projet Chollet, objet de la présente procédure, a une vocation intégrateur au sein de l'Afrique centrale. L'aménagement hydroélectrique de Chollet sera doté d'une puissance installée d'environ six cents (600) mégawatts. Celui-ci aura un impact socio-économique non indéniable sur les économies de la sous-région, sur les populations riveraines, en ce qui concerne l'accès à l'électricité, l'amélioration de leurs conditions de vie.

À noter que le projet compte insérer dans les études les extensions des réseaux électriques vers la République Centrafricaine, le Gabon. Le projet d'interconnexion avec le Tchad à partir du Cameroun est en cours d'étude. La République du Congo et la République Démocratique du Congo étant déjà interconnectées, toute la sous-région le sera quasiment.

### IN MEMORIAM



Voilà un an déjà que Me Armand Robert Okoko a quitté la terre des Hommes.

Que le temps passe...

Les familles Okoko, Okombi et alliés vous remercient pour votre soutien spirituel, moral et matériel lors de ce moment de grande épreuve et continuent de prier pour le repos dans la paix de l'âme de leur fils, frère, père et grand-père, Armand Robert Okoko.

Que le Seigneur illumine son chemin pour qu'ensemble avec les anges, il poursuive son œuvre pour la paix et la sérénité de tous les siens.

### NÉCROLOGIE

Les familles Niombela, Mokokola, Emuabongo, Ebouka et Nzossi, ont le profond regret de porter à la connaissance de Nicolas Lolinga-Yekele, les familles Elengou, Bonzala et leurs descendants, amis et connaissances, le décès de Mme Emilie Sabolomoy, survenu le 2 octobre 2019 à 6h30 du matin, à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



Mibelle Okollo Olyba (agent des Dépêches de Brazzaville), les familles Niombella et Ngala ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et fille, Mireille Niombella, survenu le 27 septembre 2019, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Bonziri n°2 bis, Poto-Poto (arrêt de bus Mbaka).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

## DIABLES ROUGES

## Forfaits en cascade pour le match contre la Thaïlande

Alors que se profile le départ pour Bangkok, où la sélection congolaise de football affrontera les Eléphants de guerre, le surnom de la sélection thaïlandaise, les absences de plusieurs joueurs semblent actées. Ainsi, les défections de Fernand Mayembo et Mavis Tchibota s'ajoutent à celles de Bifouma, Baudry et Kibamba.

Au chômage technique depuis la défaite du 24 mars à Harare, au Zimbabwe, qui avait scellé leur absence à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019, les Diables rouges reprennent du service cette semaine. Les joueurs de la diaspora vont quitter Paris ce lundi après-midi pour Bangkok, où ils doivent atterrir à 6h du matin (mardi, avec un décalage horaire de cinq heures), en vue d'y affronter, jeudi après-midi, la sélection thaïlandaise dans la modeste enceinte du BG Panthum Stadium de seize mille places.

Des quinze joueurs qui devaient initialement partir de l'aéroport Charles- de-Gaulle, cinq manqueront à l'appel : Thievy Bifouma, éloigné des terrains depuis le 16 septembre; Marvin Baudry, qui n'a pas encore repris la compétition depuis sa blessure le 17 mars; Baron Kibamba, sorti sur blessure le 22 septembre; Fernand Mayembo et Mavis Tchibota. L'absence de l'attaquant de Ludogorets, annoncée mercredi dernier

par la page facebook Congo-Brazzaville football pour un problème du genou, n'a pas manqué d'interpeller les suiveurs des Diables rouges, puisque l'ancien international U17 et U20 était bien dans le groupe bulgare, jeudi, en Ligue Europa. Certes, il n'est pas entré en jeu, mais on peut s'étonner que Stanislas Genchev, son entraîneur, convoque un joueur blessé pour une échéance européenne. Fernand Mayembo, qui figurait dans la liste du Havre, le samedi à Auxerre, devrait également manquer à l'appel aujourd'hui. Contacté, le joueur n'a pas souhaité s'exprimer, réservant la primeur de ses justifications aux instances sportives congolaises.

Du côté des éléments qui doivent quitter Brazzaville, aucune défection n'a été annoncée. Deux latéraux (Bissiki et Dibekou) renforcent un secteur défensif dénué de défenseurs centraux pour ce match à Bangkok. Appelé en renfort, Randi Goteni pourrait dépanner dans l'axe, tout comme Durel Avounou



Resté sur le banc jeudi en Ligue Europa, Mavis Tchibota devrait manquer le match des Diables rouges en Thaïlande (crédit <https://www.ludogorets.com/vbg/>)

## Les dix-huit joueurs pour le match Thaïlande-Congo

**Gardiens:** Pavel Ndzila (Etoile du Congo) et Joe Ombanza (Cara)

**Défenseurs:** Dimitri Bissiki (AS Otohô), Dorvel Dibekou (Etoile du Congo), Ravy Tsouka Dozi (Vasteras/Suède/2<sup>e</sup> division), Hugo Konongo (Sepsi/Roumanie)

**Milieux:** Amour Loussoukou (Stade Tunisien/Tunisie), Gaius Makouta (Braga B/Portugal/3<sup>e</sup> division), Alexandre Obambot (Pryvée-Saint-Hilaire/France/4<sup>e</sup> division), Randi Goteni (US Dunkerque/France/3<sup>e</sup> division), Merveil Ndockyt (Osijek/Croatie), Durel Avounou (SM Caen/France/2<sup>e</sup> division), Arvy Italie Ossete (Diables Noirs), Chandrel Massanga (Cara)

**Attaquants:** Prince Ibara (Beerschot Wilrijk/Belgique/2<sup>e</sup> division), Prince Obango, Bevic Moussiti Oko (Le Mans/France/2<sup>e</sup> division), Junior Makiessse (Tataouine/Tunisie).

qui a tenu ce poste à plusieurs reprises avec la réserve de Caen, il y a quelques saisons. D'aucuns y verront du bricolage, mais la composition de la liste n'offre que peu d'options, avec plusieurs sélections pour le moins surprenantes, lorsque l'on analyse le temps de jeu de certains éléments (Viny Ibara, Alexandre Obambot, Ndockyt). Espérons désormais que l'organisation du voyage soit à la hauteur pour que les joueurs présents

soient en mesure de faire honneur au maillot national. Il sera toujours temps, après la rencontre, de dresser le bilan de cette trêve internationale préparative au prochain déplacement des Diables rouges à Dakar, le 11 novembre, pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN 2021, contre le Sénégal qui affronte le Brésil, le 10 octobre, à Singapour.

Camille Delourme

## LIGUE DE BADMINTON DE BRAZZAVILLE

## Le président réclame le matériel stocké dans les gymnases

La structure multiplie des stratégies pour gagner le pari de la vulgarisation de la discipline. Seulement, le manque de matériel pose problèmes.

Dans un entretien accordé au quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», Louis Moumbounou, président de la ligue de badminton Brazzaville, a souhaité que le matériel stocké au lycée de la Révolution, après les onzièmes Jeux africains de Brazzaville en 2015, soit remis aux bénéficiaires, c'est-à-dire aux fédérations sportives nationales.

« Pendant les Jeux africains, nous avons reçu du matériel qui est stocké au lycée de la Révolution, parce que nos compétitions (badminton, tennis de table) se déroulaient au gymnase Etienne-Monga. Depuis la fin de ces jeux, ce matériel y est toujours stocké. Nous avons écrit au ministère de l'Enseignement dans le but de le récupérer. Il nous a répondu qu'il ne peut pas donner ce matériel aux fédérations », a expliqué le président de la ligue de badminton de Brazzaville.

L'autre difficulté révélée par Louis Moumbounou est l'accès dans les gymnases construits à la faveur des Jeux africains. Selon lui, le badminton est un sport qui se pratique dans les salles. Malheureusement au Congo, c'est le contraire qui se produit.

« L'Etat les a pourtant construits à



Louis Moumbounou, président de la Ligue de Brazzaville de badminton/Adiac

la faveur des Jeux africains. Mais quand nous écrivons pour solliciter leur utilisation pour nos séances d'entraînement, on nous répond que nous devons tracer les courts dans les parkings des gymnases », a-t-il regretté, précisant que pour permettre aux joueurs de s'entraîner, la ligue est contrainte d'utiliser les locaux de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature. Avec les moyens du bord, la ligue, a expliqué son président, a initié un programme de badminton à l'école pour gagner le pari de la multipli-

cation des clubs dans les arrondissements. Cette discipline, a-t-il expliqué, est un sport qui se pratique dans les écoles, avant de témoigner que c'est une épreuve au baccalauréat dans d'autres pays.

« Notre ambition est de faire que nous ayons des clubs dans les arrondissements, les écoles pour que nous puissions un jour organiser un grand championnat départemental », a souligné Louis Moumbounou. Il a laissé entendre que dans un premier temps, seules les écoles phares ont été sélectionnées pour ce programme ambitieux qui a pris corps grâce au matériel fourni par la Fédération africaine de badminton. « D'ici à un an, ces jeunes que nous formons pourraient être à la hauteur », a-t-il annoncé.

Louis Moumbounou a rendu hommage à la Chine qui, grâce à ses différentes bourses, contribue dans la formation des joueurs congolais.

« On a eu trois à quatre vagues des joueurs qui étaient en Chine. Même cette année, nous avons eu deux autres qui sont allés dans ce pays pour approfondir leurs connaissances en badminton », a-t-il recon-

James Golden Eloué

## CAN DE HANDBALL(SÉNIORS HOMMES)

## Le tirage au sort aura lieu le 19 octobre

La Confédération africaine de handball (Cahb), lors d'une réunion technique, le 3 octobre, a confirmé la date du tirage au sort de la vingt-quatrième édition de la compétition, Tunisie 2020.

La cérémonie se déroulera à 17h, à l'hôtel El Mouradi Gammarth de Tunis, en Tunisie. Ce tirage concerne les seize pays enregistrés pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN). Il s'agit de l'Algérie, de l'Angola, du Cameroun, du Cap-Vert, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, de l'Egypte, du Gabon, de la Guinée, du Kenya, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal, de la Tunisie et de la Zambie. A quelques mois du démarrage de la compétition, les équipes retenues devraient déjà se lancer dans la phase de préparation, afin d'éviter d'être surprises par le temps.

Le Congo, éliminé en quarts de finale par l'Egypte lors de la dernière édition, doit suivre de près la formation de l'Etoile du Congo (messieurs) qui participe aux quarante-et-unièmes championnats d'Afrique des clubs champions. Les dirigeants du handball congolais devraient également tenir compte des résultats du dernier championnat national pour revoir l'ossature de l'équipe nationale. Le vainqueur de cette édition sera qualifié pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et les trois premiers valideront leurs billets pour le prochain championnat du monde 2021.

Notons que la dernière édition de la compétition s'était déroulée en janvier 2018, au Gabon, et avait été remportée par la Tunisie, pays hôte de l'édition 2020.

Rude Ngoma

## LYCÉE VICTOR-AUGAGNEUR

## Des enseignants formés à la prévention des risques en milieu scolaire

La fondation Envol que dirige Alexis Mayet, en partenariat avec la société Servtec, a remis, le 3 octobre, des attestations et des kits des premiers secours à trente-quatre enseignants de l'établissement, après un stage portant sur la prévention des risques domestiques et les premiers secours en milieu scolaire.

La fondation Envol œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection de l'environnement. Aussi a-t-elle jugé nécessaire de donner aux enseignants quelques notions de base sur les différents types de risques et accidents domestiques, leurs facteurs et les mesures de prévention. Les différents cas pratiques abordés au cours de la formation ont porté sur le secours à apporter à une personne victime d'une crise dans le cas des maladies qui surviennent souvent en milieu scolaire telles l'asme; l'épilepsie; l'étouffement alimentaire.

Cette formation a été saluée par les participants car le secourisme est souvent méconnu dans l'environnement scolaire et domestique. « *Aucun participant n'a précédemment participé à une formation sur le secourisme. Ainsi, vu son importance, nous souhaitons que cette initiative soit pérenne et étendue à d'autres domaines d'activités* », a



La photo de famille après la cérémonie de clôture

déclaré l'un d'eux, Gaston Ndouma.

Clôture du stage, le président de la fondation, Alexis Mayet, a invité les participants à capitaliser les connaissances reçues, pour être à mesure d'ap-

porter les premiers secours dans leurs milieux respectifs. « *Les connaissances reçues ne doivent pas être enfermées dans une espèce de coffre-fort, mais plutôt mises en pratique. Les participants*

*ont le droit de se mettre à l'œuvre dans leurs milieux familiaux respectifs, à l'école mais aussi en coachant les élèves, parce que l'école a besoin des premiers gestes de secours* », a-t-il exhorté.

Précisons que cette formation, répartie en trois sessions, a débuté depuis le 25 septembre et s'est achevée le 2 octobre. Au total, quatorze collèges et six lycées d'enseignement général de Pointe-Noire en ont bénéficié.

Séverin Ibara

## MIGRATION FÉMININE

## Pointe-Noire va abriter un atelier

La rencontre sera organisée cette semaine par la représentation locale du Réseau des femmes journalistes d'Afrique «Les panafricaines», en partenariat avec la direction départementale des Sports et de l'éducation physique de la ville océane.

La représentante du Réseau des femmes journalistes d'Afrique à Pointe-Noire, Charlem Léa Itoua, a été reçue, le 3 octobre, par le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga, avec qui elle s'est entretenue sur l'organisation de la rencontre. La représentante des Panafricaines a présenté avant tout ce réseau à son interlocuteur, avant de solliciter l'organisation dans la ville océane d'un atelier de sensibilisation à l'intention des jeunes filles sportives qui sont souvent animées par l'esprit de migrer d'un pays à un autre ou d'un continent à un autre. Cet atelier, a-t-elle expliqué, se focalisera sur leur sensibilisation à travers trois thèmes qui y



Joseph Biangou Ndinga s'entretenant avec Charlem Léa Itoua/Adiac

seront développés, afin de les aider à la prise des décisions responsables au cours de leur carrière.

L'organisation de cette rencontre, a ajouté Charlem Léa Itoua, s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2018-2019 du Réseau

des femmes journalistes d'Afrique, adopté à Casablanca, au Maroc, lors de son deuxième congrès tenu sur le thème « *La migration africaine, une chance pour l'Afrique, une responsabilité pour les médias* ».

Justifiant le choix porté sur les jeunes femmes sportives, l'oratrice a signifié: « *La majorité des clubs de football de Pointe-Noire est composée des joueuses de différentes nationalités. Ainsi, c'est cette image positive que nous voulons*

*présenter à l'opinion internationale afin de montrer que la migration est un phénomène naturel, elle constitue parfois la solution et non pas toujours un problème* ». En effet, a-t-elle soutenu, la migration n'est toujours pas une mauvaise chose mais ce qu'il y a lieu de faire c'est envisager comment éviter les risques de celle-ci aussi bien pour les migrants eux-mêmes que pour les pays d'accueil.

« *La mission des Panafricaines est de rétablir la vérité, lutter contre les stéréotypes, démystifier le phénomène de migration non pas seulement auprès des Européens mais surtout auprès des Africains* », a-t-elle souligné.

Proper Mabondzo

## MUSIQUES SPIRITUELLES ET DE CHANT

## Le Chœur des Séraphins honoré au festival international du Caire

Représentant la République du Congo à la douzième édition de la manifestation qui s'est tenue du 18 au 27 septembre dernier, dans la capitale égyptienne, le groupe a restitué cet événement à son retour au pays.



Environ vingt-deux pays ont pris part au festival à travers groupes et chorales, entre autres, l'Algérie, le Bangladesh, les deux Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, le Maroc, la Nigeria, l'Espagne, la France. Cette douzième édition a été placée sur le thème « Paix », une valeur encore recherchée dans les religions, au vu des attentats qui sont toujours perpétrés dans les cultes des chrétiens coptes.

Le représentant du Congo a presé tant à la cérémonie d'ouverture que de clôture. Pour la petite histoire, il y a deux ans, lors de la dixième édition de ce festival, le ministère de la Culture avait délégué Le Chœur des Séraphins pour représenter le pays. Sa prestation avait tellement marqué le comité d'organisation que ce groupe a été l'invité d'honneur de cette douzième édition, après avoir égale-

ment bénéficié de ce privilège lors de la onzième. Il est revenu avec un trophée octroyé à sa responsable, Alphonsine Atta Ekomba.

## Le Chœur des Séraphins, six ans déjà

L'organisation en Égypte de ce festival Musiques spirituelles et de chant, a indiqué la présidente de la chorale Le Chœur des Séraphins, s'explique par le fait que les chrétiens de l'Église copte sont toujours victimes des bombes lors de leurs cultes, entraînant beaucoup de morts. C'est ainsi que le ministère égyptien de la Culture, appuyant l'initiative du Pr Intessar Abdel-Fattah, fondateur du festival, a pensé qu'il fallait mélanger les cultures, les religions pour qu'il y ait la paix car tout le monde prie un seul être suprême qui est Dieu, qu'on l'appelle Allah, Bouddha, Jésus-Christ,

Le Chœur des Séraphins à son arrivée à Maya-Maya etc. Alphonsine Atta Ekomba a profité de l'occasion pour informer la presse que son groupe venait de célébrer le sixième anniversaire de son existence. Dressant le bilan à mi-parcours, elle a estimé qu'en six ans, le groupe a fait du chemin, participant à de nombreux festivals. « Nous sommes allés nous produire un peu partout, à l'instar de l'Afrique du Sud où nous avons obtenu la médaille d'argent. Nous sommes partis tout dernièrement pour Lisbonne, au Portugal, invités par la fédération internationale de musique chorale. C'est pour louer le Seigneur que nous sommes là. Sur le plan national et international nous sommes déjà à plus de six trophées, cela suppose que le travail se fait », s'est-elle réjouie.

Bruno Okokana

## DESCENTE PARLEMENTAIRE

## Ferréol Constant Patrick Gassakys préoccupé par la délinquance numérique

L'élu du Parti congolais du travail à Poto-Poto III a fait, le 30 septembre à Brazzaville, le point de la sixième session ordinaire de l'Assemblée nationale, expliquant l'importance des lois sur la cybercriminalité et la cyber-sécurité.

Le député a largement expliqué à ses mandants l'importance des lois qui concernent plus la vie publique, le social, la vulnérabilité, notamment la santé, l'éducation, l'environnement et l'aménagement du territoire, l'eau et l'électricité. Les lois sur la cybercriminalité et la cyber-sécurité permettent pareillement d'instaurer un climat de confiance entre les citoyens et sont appropriés pour lutter contre la délinquance numérique, un phénomène en plein développement au Congo.

« On a estimé qu'il était nécessaire de légiférer sur la cyber-sécurité car c'est un secteur encore fragile. La loi sur la cyber-sécurité est une mesure de protection d'un ensemble de système d'informations, de technologies et de réseaux de communication, d'ordinateurs ainsi que des données contre les attaques », a commenté Ferréol Constant Patrick Gassakys.

Il s'est appesanti aussi sur la ratification du deuxième financement additionnel de l'accord du projet Lisungi, un dispositif de protection sociale des ménages pauvres. « C'est la volonté du gouvernement du Congo, en collaboration avec les Nations unies, d'aider l'élu du peuple. Le projet Lisungi est relancé et des milliers de ménages sont bénéficiaires. Nous allons essayer de discuter pour qu'au niveau de notre circonscription, les ménages pauvres puissent aussi en bénéficier car il renforce la sécurité sociale », a expliqué l'élu du peuple. En 2014, le projet Lisungi était encore en phase expérimentale dans les départements du Pool, de la Sangha et de la Likouala, à cause du nombre important des vulnérables.

Au sujet de l'accord Congo-FMI, il a rassuré que l'Assemblée nationale a eu des

réponses appropriées sur bien d'autres questions posées aux membres du gouvernement.

Suite à une intox audio qui circule sur les réseaux sociaux au sujet des moustiquaires imprégnées qui seraient empoisonnées, Gassakys a simplement demandé à la population de recevoir ces moustiquaires. « Les moustiquaires imprégnées d'insecticide sont un moyen efficace pour la prévention du paludisme et de l'anémie chez les femmes enceintes et dans notre circonscription il y a trop de moustiques », a indiqué l'honorable Ferréol Constant Patrick Gassakys.

Sur les vingt-sept affaires, quinze ont été examinés et adoptés par l'Assemblée nationale lors de la 6e session ordinaire de l'Assemblée nationale. La chambre basse a adopté, entre autres, les lois portant sur : la lutte contre la cybercriminalité, la cyber-sécurité, les transactions électroniques, création des agences nationales de sécurité, protection des données à caractère personnel, création des zones économiques spéciales de Brazzaville, Oyo-Ollombo et de Ouesso, création de l'autorité de régulation des zones économiques et spéciales.

Très réputé au sein de ses mandants pour son humanisme, le député a profité de la rentrée parlementaire qui a coïncidé avec celle des classes pour distribuer des tonnes de kits scolaires aux parents d'élèves de sa circonscription, une manière de jouer sa partition à la formation de l'élite juvénile congolaise. Plusieurs familles de communautés étrangères vivant à Poto-Poto, un des plus anciens quartiers cosmopolites de Brazzaville, ont aussi bénéficié des kits scolaires pour leurs enfants.

Fortuné Ibara

## RÉFLEXION

## Et la bataille des monnaies s'engagea ...

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le dollar américain était perçu sur les cinq continents comme la monnaie la plus sûre, pour ne pas dire la seule réellement fiable de la planète et, de ce fait, l'essentiel des réserves que les Etats conservaient dans leurs coffres était constitué de cette monnaie. Ce qui, tout autant sinon même plus que la richesse économique et la puissance militaire, confirmait la suprématie de l'Oncle Sam à l'échelle planétaire avec tous les avantages que cela comportait sur le plan stratégique.

Or voici qu'un mouvement inverse semble se dessiner avec une forte réduction de la part du dollar dans les réserves de change des Etats, une croissance inédite de l'euro, une montée en puissance certes modeste pour l'instant du yen japonais et surtout l'apparition du yuan chinois dans ces mêmes réserves. Rendues publiques la semaine dernière par le Fonds monétaire internatio-

nal, les données semblent indiquer qu'une véritable compétition monétaire s'engage à l'échelle mondiale dont, au final, le dollar pourrait bien être le grand perdant à échéance de quelques années.

Pour mesurer l'ampleur du mouvement qui se dessine, il faut avoir présentes à l'esprit les deux données suivantes :

1. Le président américain, Donald Trump, s'est lancé dans une guerre commerciale avec la Chine, l'Europe et la Russie dont personne ne peut aujourd'hui prédire ce qu'il sortira, mais qui dégrade fortement l'image des Etats-Unis dans le monde financier. La politique de l'« America first » qu'il a inscrite au cœur de sa campagne en vue du renouvellement de son mandat présidentiel dans les mois à venir ne peut, en effet, qu'avoir des conséquences négatives sur l'économie américaine. Ce qui a pour conséquence d'amener les Etats et les gouvernements à se protéger par anticipation contre une

crise économique qui pourrait s'avérer pire que celle des années trente du siècle précédent née précisément aux Etats-Unis.

2. Cette même guerre commerciale a un effet dont on ne mesure pas encore la véritable conséquence qui est de dissuader les Etats d'engranger la dette publique américaine en souscrivant massivement aux emprunts d'Etat à court, moyen et long terme. C'est ainsi que la Chine, qui possède 1120 milliards de dollars d'emprunts américains et qui est donc le premier créancier des Etats-Unis, vient de se débarrasser de dix milliards de dollars de la dette américaine qu'elle avait accumulée tout au long des dernières décennies. Survenue au mois de mars, cette vente n'a guère été commentée publiquement, mais elle sonne comme une alerte, comme un avertissement que le locataire de la Maison-Blanche n'a manifestement pas perçu ou compris, mais que les autres grandes puissances ont bien pris en compte.

Si l'on ajoute à ce qui précède le fait que le déficit commercial des Etats-Unis atteint le chiffre pharamineux de 800 milliards de dollars par an, tout laisse prévoir une remise en question prochaine des rapports de force instaurés sur le plan monétaire par les accords signés à Bretton Woods, dans le New Hampshire, en 1944. Des accords conclus au sortir de la Seconde Guerre mondiale, qui avaient imposé le dollar comme la monnaie clé du système économique mondial et, de ce fait, confirmé les Etats-Unis comme la première puissance du globe.

Il suffit aujourd'hui de regarder comment la Chine de Xi Jinping et la Russie de Vladimir Poutine bandent leurs muscles pour comprendre que l'arme monétaire sera dans les mois et les années à venir l'un des principaux instruments de la bataille stratégique qui s'engage entre les « super grands » de la planète.

Jean-Paul Pigasse